Image not found or type unknown

Meme probleme. Escroquerie kilometrique!

Par **weex**, le **29/04/2015** à **09:00**

Bonjour,
Je me permets de vous contacter, car je suis dans une situation analogue.

Pourriez-vous me dire si votre demarche a permis d'annuler la vente et rentrer dans vos frais ? Si oui sous combien de temps ?

J'ai acquis un vehicule moto 3 roues '. 2800€,
Kilometrage affichê : 8000

Au bout de 8 jours, joint de culassse HS, et je decouvre en contactant
Les garages qui s'en sont occupé qu'il a 40000 kms au moins...
Documents a l'appui.
Et la garagiste me confirme que c'est un vehicule recontitué. Suports moteurs HS, suspensions H, etc...

Le vendeur a eu un comportement bizarre, puis disparu, plus de signe de vie... Carte grise a une fausse adresse, etc.

Je n'ai pas les moyens de payer un expert, meric de me dire ce qu'il va se passer...

Car je n'en dort plus de la nuit.

Merci

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés